



## Escroquerie d achat de voiture

Par **Cinda**, le **20/08/2019** à **14:48**

Bjr je suis désespéré donc en 2014 j ai acheté une voiture. Mais la voiture a été beaucoup modifié donc par un expert j'étais victime d escroquerie. Donc j'ai fait des démarches aux près de la justice .En 2016 il ya un jugement pour l'ancien propriétaire qui a vendu la voiture a la personne qui me la revendu. Donc l'ancien propriétaire a eu une amende. Mais la personne qui me la vendu n'a pas était jugée. Donc je decide de faire un recours au près du tribunal. Mais mon avocat a attendu une réponse du tribunal depuis 2 ans. Hier je prend des nouvelles de mon dossier. Il me dit que mon dossier est archives. Maintenant comment je fais avec une voiture que je ne peux pas vendre car beaucoup defaut et dangereux de circuler avec . Les papiers sont toujours sur le nom de l'ancien propriétaire. Aidez moi. Il ya t- il un autre recours ?merci